

## INDICE DES PRIX DU MOIS D'OCTOBRE 2004

Année V, Numéro X

### Résultats du mois

NOVEMBRE

Le niveau général des prix affiche une hausse mensuelle de +0,4% en octobre 2004 contre une baisse de -0,1% en septembre. Sur trois mois, les variations des prix enregistrent une hausse d'amplitude de +0,3%.

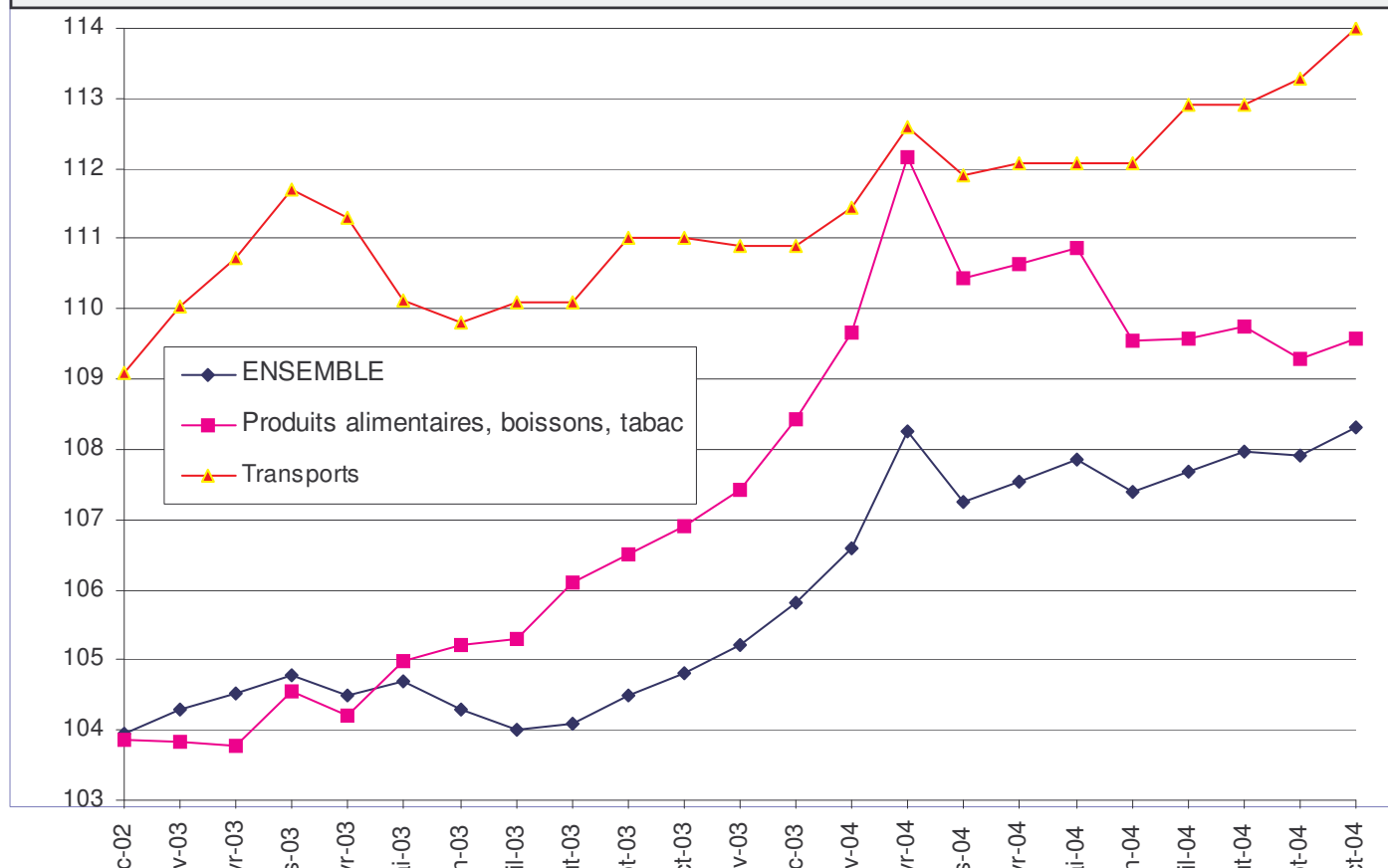
Le mois sacré du Ramadan a commencé le 15 octobre 2004 pour durer jusqu'au 13 novembre 2004. Au cours de ce mois un changement radical des comportements alimentaires s'opère au sein du ménage. Outre les changements de la composition des plats et les horaires des repas, tous les restaurants sont fermés. Les activités économiques de façon générale tournent au ralenti au cours de ce mois à l'exception du secteur de l'habillement.

La hausse observée au cours du mois est imputable à l'augmentation des prix des types de consommation "produits alimentaires, boissons et tabac" +0,3% et ceux des "articles d'habillement et articles chaussants" +0,6%.

On note également l'augmentation des prix de la fonction "transport" qui enregistrent +0,6% et +1% sur 3 mois. Les prix des type de consommation "ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage" ainsi que ceux de "hôtels cafés et restaurant" ont enregistré des hausses respectivement de +0,8% et +1,7% en octobre 2004.

En glissement annuel le niveau général des prix se situe à **+3,3% en octobre contre 3,2 en septembre 2004 et +3,7% en août** indiquant une variation en dent de scie. En considérant, l'inflation mesurée en variation de l'indice moyen sur les douze mois précédents, elle s'est située à **+2,9% en octobre 2004 contre +2,6% en septembre**.

Graphique 1 : Évolution des indices des principales fonctions et de l'indice global



## Présentation

IPC D'OCTOBRE 2004

Directeur de publication :

OTMAN M. BADAR

Rédacteur en chef :

IDRISS A. SOULTAN

Responsable de l'IPC:

IDRISS A. SOULTAN

Collecte des prix :

IBRAHIM SOULTAN  
HASNA A. COUBECHÉ

La Direction des Statistiques et des Études Démographiques communique les résultats de l'indice des prix à la consommation du **mois d'octobre 2004** pour la ville de Djibouti.

La DISED est chargée de collecter les prix de détails pratiqués sur les marchés. Les prix font l'objet non de surveillance mais d'observation, tâche primordiale dans les études de l'activité économique. L'observation des prix n'est donc pas un contrôle des prix.

La méthodologie de l'indice est conforme aux normes internationales et une brève présentation est décrite à la page 4 de cette publication.

La DISED tient à remercier les commerçants ou revendeurs de leur bonne collaboration et de l'accueil réservée à ses agents enquêteurs. La note de l'IPC, à parution mensuelle, est

destinée à informer les autorités nationales, les opérateurs économiques et monétaires de Djibouti ainsi que les institutions internationales.

Des demandes d'informations complémentaires ainsi que les remarques et suggestions peuvent être adressées à la Direction des Statistiques et des Études Démographiques.

La DISED prépare actuellement une enquête budget consommation dont le principal objectif est la mise à jour des pondérations de l'IPC. La DISED participe également au programme de comparaison internationale initié par la Banque Africaine de Développement. Ce programme permettra l'élargissement des relevés des prix sur l'ensemble du territoire national et à toutes les activités économiques.

## Analyse par fonctions

**Les produits alimentaires, boissons et tabacs : +0,3 %**

Les prix de la fonction ont augmenté de +0,3% au cours du mois de d'octobre 2004. Sur 3 mois la fonction enregistre une baisse de -0,1% et une hausse qui se situe à +2,4% sur une année. Au cours du mois, les prix des boissons et ceux des tabacs ont baissé respectivement de -1,1% et -0,6% tandis que ceux des produits alimentaires ont augmenté de +0,8%.

Comment ont évolué les prix des produits alimentaires dans un contexte marqué par le mois de ramadan? Pratiquement tous les prix des produits qui composent le poste alimentation ont été concernés par la hausse du mois.

Les produits alimentaires de base les plus importants dans le panier de la ménagère ont vu leurs prix augmenter, il s'agit des céréales non transformés (+1,8%) dont le riz (+2,0%), Les farines (+0,9%), les sucres (+8,5%), les huiles (+1,8%) dont huiles alimentaires (+3,9%) et les laits (+0,7%) dont les laits en poudre (+3,8%).

Au cours du mois, les prix des fruits et légumes frais ont enregistré des hausses respectivement de +1% et +1,8%. Les prix des viandes sont en baisse de -2,3% dont la viande de bœufs (-8,3%) à l'exception des prix du poisson frais qui enregistrent une augmentation de +2,5% et ceux de la viande hachée (+0,5%). En fait les viandes retrouvent leur prix normal après les fortes augmentations observées il y a deux mois dues aux nouvelles opportunités offertes par l'exportation des animaux sur pieds.

De façon général les prix des produits alimentaires de base s'étaient stabilisés et la reprise des augmentations observées au cours du mois est due à l'effet ramadan. La hausse des produits de première nécessité, conjuguée à celle du kérosène risquent de causer des difficultés importantes aux ménages les plus pauvres.

**Logement, électricité, eau, gaz et autres combustibles:****-0,2%**

Les prix de la fonction se sont stabilisés et affichent une légère baisse de -0,2% en octobre après les hausses successives en septembre (+0,6%, août et juillet (+0,4%).

Sur 3 mois, la hausse des prix de la fonction a atteint +0,4% et +6,4% en glissement annuel.

La baisse de la fonction est due aux prix des matériaux pour l'entretien et les réparations courantes du logement (-2,6%).

**Transport: +0,6%**

La fonction transport affiche une hausse de +0,6% en octobre et +0,3% en septembre due principalement aux prix des hydrocarbures.

Les perspectives ne sont pas en faveur d'une baisse des hydrocarbures, compte tenu des niveaux records atteint par le prix du baril du brut de pétrole. Au cours du mois les prix du gasoil et du supercarburant ont augmenté respectivement de +3,8% et +1,1%.

**Les autres fonctions:**

Au cours du mois d'octobre 2004, les prix de la fonction "Articles d'habillement et articles chaussants" et ceux de l'"ameublement, équipement ménager et entretien courant du logement" ont enregistré des hausses respectivement de +0,6% et +0,8%. Les magasins de l'habillement et des chaussures n'ont pas subi des fortes variations des prix contrairement aux années passées sauf si les hausses des prix seront concentrées au cours du mois prochain.

Les prix des fonctions "autres biens et services" et "hotels cafés et restaurants" ont augmenté respectivement de +2% et 1,7% et ceux de la "santé" et "loisirs, spectacles et culture" ont flechi respectivement de -0,7% et -0,4%.

Enfin les prix des autres fonctions n'ont pas varié au cours du mois d'octobre 2004.

Graphique 2 : Variations des indices des fonctions (%)

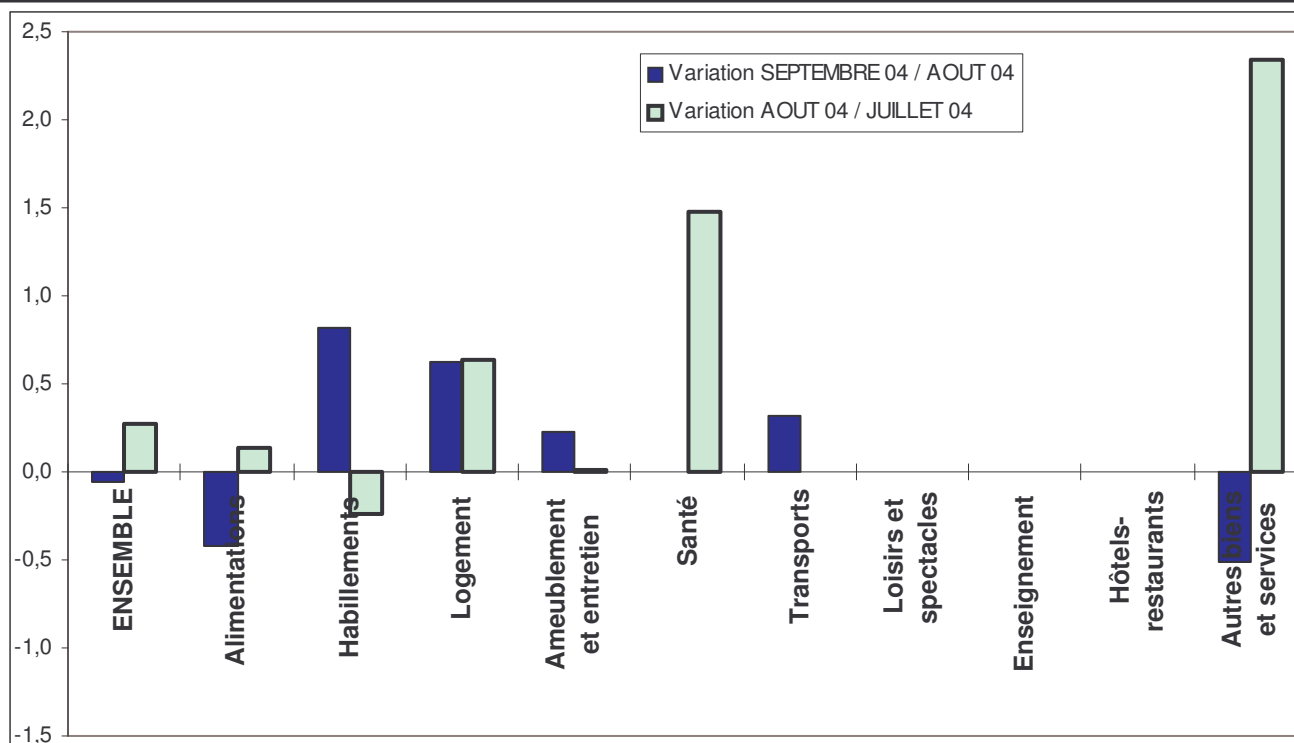


Tableau 2: Variations des prix de quelques produits de première nécessité

produits	unité	2002	2003	2004	VARIATION		
					04 / 03	03 / 02	04 / 02
riz belan	sac	2 600	3 100	4 000	29	19	54
riz américain	sac	5 500	5 500	5 600	2	0	2
riz basmati	sac	5 200	5 300	5 600	6	2	8
farine de blé	sac	2 600	2 800	4 000	43	8	54
sucre	sac	3 600	3 500	4 000	14	-3	11
huile alimentaire	bidon de 20 litres	3 700	3 500	4 000	14	-5	8
lait en poudre	boite de 2,5 kg	1 800	2 000	2 050	2	11	14
pétrole lampant	fût de 200 litres	16 200	18 750	17 350	-7	16	7

### Notes méthodologiques

L'indice des prix à la consommation (IPC) de Djibouti est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la Comptabilité Nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages résidant dans la ville de Djibouti.

Les biens et services achetés par les ménages sont classés en strates homogènes selon leur fonction de consommation. Cette classification internationale est fine et a été adaptée aux réalités djiboutiennes. Elle permet d'affecter un bien ou un service donné de façon unique dans une strate bien précise.

Le panier de la ménagère comprend 223 variétés qui sont suivies dans 163 points d'observation répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points de vente est concerné : Marchés, échoppes dans la rue, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 2200 relevés de prix sont effectués chaque mois. La période de base correspond aux mois de mars et avril 1999 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

Les pondérations de cet indice proviennent des résultats de l'enquête Djiboutienne Auprès des ménages (EDAM) de 1996 et de l'Enquête Budget consommation réalisée en 1986.

La collecte des prix est effectuée régulièrement tous les mois selon un calendrier et un échantillon de dates d'observation établies qui restent invariables. Elle se caractérise principalement par les achats des produits vendus en unité non standard sur les marchés.

Le traitement informatique des données (saisie, apurement et calcul) est effectué avec une feuille de calcul Excel.

## Evolution de l'indice des prix selon les fonctions de consommations à Djibouti-ville (%)

base 100 : Mars-Avril 1999

Code	Libellé des fonctions	Pondé- rations	Indice	Indice	Indice	Indice	Indice	Indice	Indice	Indice	Indice	Indice	Indice	Indice	Indice	Indice	VARIATIONS		
			sept-03	oct-03	nov-03	déc-03	janv-04	févr-04	mars-04	avr-04	mai-04	juin-04	juil-04	août-04	sept-04	oct-04	/ 1 mois	/ 3 mois	/ 12 mois
01	Produits alimentaires, boissons et tabac	5155	106,5	106,9	107,4	108,4	109,7	112,2	110,4	110,6	110,9	109,6	109,6	109,7	109,3	109,6	0,3	-0,1	2,5
011	Produits alimentaires	3617	99,3	99,7	100,3	100,6	101,9	105,5	102,8	102,9	102,7	101,6	101,4	101,3	100,7	101,4	0,8	0,1	1,8
	dont																		
01101	Pains et céréales	914	100,7	101,8	101,4	101,5	101,9	104,1	104,8	105,6	107,5	107,0	107,3	107,6	106,4	107,1	0,6	-0,5	5,2
01102	Viande	537	96,7	96,8	97,2	97,3	97,3	96,2	96,1	98,8	103,9	100,2	99,8	102,8	98,7	96,4	-2,3	-6,2	-0,4
01103	Poisson	179	110,2	110,2	111,2	113,7	110,1	112,6	111,9	111,1	112,2	111,4	115,6	112,9	114,0	116,8	2,5	3,5	6,0
01107	Légumes autres que pommes de terre et tubercules	557	95,0	95,8	99,5	99,0	103,5	119,6	102,6	108,3	97,4	94,0	93,6	92,7	92,7	94,1	1,5	1,6	-1,7
01111	Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.	359	104,7	103,8	103,3	105,7	109,8	104,7	99,8	96,0	96,1	97,3	94,9	96,3	97,2	96,0	-1,2	-0,3	-7,5
012	Boissons	97	97,3	96,8	97,2	97,3	97,1	96,9	96,8	96,1	96,4	96,9	96,4	97,1	97,9	96,8	-1,1	-0,3	0,0
013	tabac	1441	125,1	125,8	126,0	128,9	130,1	129,9	130,5	131,1	132,4	130,4	131,0	131,7	131,6	130,9	-0,6	-0,6	4,1
02	Articles d'habillement et articles chaussants	279	95,2	95,5	97,9	98,6	98,7	96,5	94,8	97,3	97,4	97,4	98,3	98,0	98,8	99,4	0,6	1,4	4,0
03	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1811	102,7	103,1	103,7	103,7	104,0	105,2	105,7	105,7	107,0	108,1	108,6	109,3	109,9	109,7	-0,2	0,4	6,4
04	Ameublement, équip. ménager et entretien courant maison	770	99,3	98,5	98,5	99,6	100,2	99,8	99,6	99,7	99,5	99,8	99,6	99,6	99,9	100,6	0,8	1,0	2,1
05	Santé	182	96,3	96,7	97,4	97,4	97,9	97,9	99,5	100,4	99,9	99,9	99,8	101,3	101,3	100,6	-0,7	-0,7	4,0
06	Transports	878	111,0	111,0	110,9	110,9	111,4	112,6	111,9	112,1	112,1	112,1	112,9	112,9	113,3	114,0	0,6	1,0	2,7
07	Loisirs, spectacles et culture	39	96,0	96,5	95,6	96,1	96,0	96,0	94,4	94,2	94,8	94,8	96,1	96,1	96,1	95,7	-0,4	-0,4	-0,9
08	Enseignement	137	98,0	98,0	96,5	94,7	94,7	94,7	94,7	94,7	94,7	94,7	93,2	93,2	93,2	93,2	0,0	0,0	-4,9
09	Hôtels, cafés, restaurants	448	106,8	106,8	106,8	106,8	106,8	109,9	106,8	106,8	106,8	106,8	106,8	106,8	106,8	108,5	1,7	1,7	1,7
10	Autres biens et services	301	91,6	91,7	91,5	91,5	91,1	91,3	92,3	94,4	94,4	94,4	98,1	100,4	99,8	101,9	2,0	1,5	11,1
	ENSEMBLE	10000	104,5	104,8	105,2	105,8	106,6	108,3	107,3	107,5	107,9	107,4	107,7	108,0	107,9	108,3	0,4	0,3	3,3